

Ville de Mons

Programme de législature 2018-2024

Préambule.

Notre devoir est de continuer à écrire l'histoire de la Ville. Travailler à son développement, protéger son patrimoine et ses traditions, être attentif à l'épanouissement de chacun, voilà le socle de la politique qui sera menée par la nouvelle majorité qui associe socialistes et écologistes.

Mais c'est aussi une évidence pour nous : notre responsabilité est de faire en sorte que Mons soit plus que jamais une ville qui compte en Wallonie et en Belgique, et qui soit ouverte aux autres et tournée vers l'avenir.

Notre projet de ville s'appuie sur la connaissance de notre histoire et les enseignements qu'il faut en tirer pour le futur. Mais aussi sur l'aspiration qui est la nôtre de contribuer au développement économique régional, au défi de la transition écologique et à la justice sociale, une valeur solidement ancrée dans l'ADN de notre région de Mons-Borinage.

Au fil du temps, notre ville a connu plusieurs étapes importantes dans son développement et la structuration de son territoire.

Après avoir vécu encerclée par des murs pendant plus de 700 ans, Mons s'est ouverte sur le monde tout en gardant une vocation essentiellement administrative, commerciale et artisanale. Cette vocation a toujours tranché avec les paysages industriels du Borinage et de la région du Centre.

Entre la Mons et son agglomération industrielle, un fossé s'est progressivement creusé.

Il s'est immiscé dans nos esprits. Ce poison de la division a eu pour conséquence de morceler notre région et de l'affaiblir face aux autres grandes villes wallonnes et flamandes.

Là où les autres se battaient avec succès pour engranger des projets et des subsides publics, notre région ne récupérait que les miettes. Heureusement, la reconnaissance de notre statut de capitale culturelle wallonne en 2002 a créé une nouvelle dynamique. Avec Mons 2015, nous

avons appris à travailler ensemble, à fédérer les forces vives de Mons, du Borinage et de la région du Centre.

Notre souhait est de pouvoir ouvrir un nouveau chapitre, fort et innovant, dans le développement de Mons. Nous devons nous affirmer comme la 3^{ème} métropole wallonne, après Liège et Charleroi, et porter des projets qui nous permettront d'assumer ce rôle.

En nous appuyant sur ce statut, nous devons aussi assumer notre position en Europe.

Située au croisement des axes Londres-Cologne et Paris-Amsterdam, Mons est un centre décisionnel, le siège du SHAPE, mais aussi une ville universitaire où se forment de nombreux étudiants étrangers et où les touristes viennent chaque année plus nombreux. Mons est une ville carrefour au sein de l'Europe.

Cette ouverture au monde passe par des liaisons renforcées et modernisées, tant avec les grandes capitales qui nous entourent (comme Paris et Bruxelles), qu'avec les métropoles voisines de Lille, Charleroi et Valenciennes, sans oublier une ligne de transports en commun rapide et performante avec le Borinage. Dans ce contexte, le retour d'une connexion à grande vitesse avec Paris reste une priorité pour nous.

L'emploi est une condition indispensable à l'épanouissement de chacun.

C'est pourquoi notre ville doit concevoir son renouveau économique autour des trois forces que constituent nos centres de recherche, nos centres de formation, ainsi que nos infrastructures d'accueil pour les entreprises.

Avec l'IDEA, notre politique d'attractivité passera par la valorisation de nos ressources : la géothermie bien sûr, mais aussi l'investissement dans l'énergie verte, ou encore la transformation sur place de nos déchets en produits à haute valeur ajoutée.

Chacun le sait, de grandes entreprises internationales ont fait le choix de Mons-Borinage : citons Google, Microsoft ou AW Europe. Mais à nos yeux, le dynamisme de notre région doit avant tout reposer sur nos entrepreneurs locaux. Pour cela, ils doivent être soutenus dans la création ou l'extension de leur entreprise ou de leur commerce.

—

Les défis environnementaux et climatiques n'ont jamais été aussi criants qu'aujourd'hui et les villes ont un rôle primordial et pionnier à y jouer. Mons y prendra part parce que pour notre majorité, il est hors de question que la fracture environnementale viennent augmenter l'injustice sociale, au contraire nous souhaitons faire en sorte que chaque montois puisse faire face aux défis énergétiques, notamment, qui nous attendent.

Au-delà du développement économique et de ses retombées positives pour nos concitoyens et de l'urgence climatique, notre majorité mettra l'accent sur l'importance du lien social et des relations humaines qui font de Mons et de ses 19 communes un lieu convivial et riche en traditions.

La Ducasse de Mons et sa procession, les Feux de la Saint Jean, la Ducasse de Messines, la Ducasse Saint Fiacre, les festivités du 15 août et bien entendu la Cavalcade de Jemappes, toutes ces traditions sont le socle de notre identité montoise.

C'est aussi ce terreau hors du commun et une volonté politique sans faille qui ont fait de Mons la capitale européenne de la culture en 2015 et ont mis en avant l'importance du tissu associatif qui fait la richesse de notre ville et de nos villages.

Chacun connaît ici la ferveur et l'attachement des Montois à leur ville.

En son for intérieur, chaque Montois est fier de sa ville et a conscience d'être l'héritier d'une longue histoire riche de 13 siècles, d'être le légataire d'un patrimoine exceptionnel, d'être l'acteur d'un folklore reconnu au patrimoine mondial de l'UNESCO. Chaque Montois porte en lui quelque chose d'indéfinissable, que l'on peut appeler « l'esprit montois ».

1. La sécurité

Le sentiment d'insécurité est croissant partout en Belgique. Il manque en effet 3707 policiers au niveau national (1610 pour la police fédérale, 2097 pour les zones locales, essentiellement dans les grandes villes). Pour pallier aux manquements du Gouvernement, la ville a investi 500.000 euros supplémentaires pour l'engagement de policiers, sans aucune intervention similaire du Gouvernement fédéral.

Malgré le manque d'investissement fédéral, pour la législature 2018-2024 la politique de la majorité sera claire : tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité publique ! La majorité propose :

L'équipe PS Ecolo créera une brigade anti-criminalité pour les quartiers sensibles, composée de 24 policiers spécialisés, progressivement au cours des 3 premières années de la législature, rattachée directement au Chef de Corps. Cette brigade sera composée de policiers actuellement présents dans la zone, mais également de recrutements extérieurs.

Pour renforcer la présence de la police, la majorité demandera au Gouvernement fédéral un renforcement de la dotation montoise afin de recruter une centaine de policiers supplémentaires, ce qui nous rapprochera de la situation de Liège et de Charleroi.

La majorité mettra en place un plan d'action spécifique pour le quartier de la gare visant l'éradication du deal de rue par des contrôles préventifs et une équipe pédestre permanente. Des marches exploratoires seront organisées sur le territoire de la commune et un plan local de prévention de la nuit sera mis en œuvre.

Sur le plan de la Prévention, vu le succès rencontré dans différents quartiers, la Majorité propose la création de nouvelles antennes du service de prévention dans le centre de Jemappes et à Havré.

La nouvelle Equipe PS Ecolo propose l'élargissement du Plan Caméras comprenant caméras fixes, mobiles et anti-incivilités, dans tous les endroits sensibles du Grand Mons dans une proportion tout à fait raisonnée et étudiée.

Une Commission de vigilance sur l'utilisation du réseau de caméras de surveillance comprenant les 5 chefs de groupe du Conseil communal et des représentants d'association de défense des droits humains sera mise sur pied. Elle sera chargée de veiller au respect de la

réglementation sur la vie privée dans le cadre de l'utilisation de caméras de surveillance.

La Majorité s'engage à former au sein de la zone de police un conseiller caméra chargé de faire respecter stricto sensu la nouvelle législation caméra.

La Majorité PS Ecolo sera très attentive à la constitution du nouveau plan Zonal de sécurité. Dans ce cadre, et en concertation avec le Parquet, la majorité demandera la mise en place d'une procédure accélérée dans la lutte contre le vol à l'étalage et les cambriolages.

Enfin, en ce qui concerne le trafic de drogue et d'êtres humains, le principe de la tolérance zéro devra être d'application. Un renforcement de la police de quartier sera également prévu ainsi que la création d'un commissariat mobile de proximité pour les villages du Grand Mons.

Enfin, la majorité investira dans l'acquisition de radars répressifs afin de mieux réguler la vitesse sur nos routes.

2. La création d'activités, l'emploi et le développement commercial

Mons est un pôle économique important pour la Wallonie : plus de 40.000 personnes y travaillent chaque jour.

Ces dernières années, le tissu économique montois a fortement évolué avec le développement du parc INTIALIS (700 emplois derrière la gare), de la Digital Innovation Valley (Google, Microsoft, PME montoises innovantes, ...) et de nos centres de recherche et de formation.

L'objectif est de conforter le rôle de Mons comme pôle de dynamisme wallon. Pour y arriver, la majorité entend mettre en service les zonings Initialis 2.0. (Bas-Près) Géothermia (70 ha), valoriser les terrains restant disponibles aux Grands-Près pour les PME et créer de nouveaux Pôles d'excellence en économie numérique, nouveaux matériaux et logistique. A terme, près de 1.500 emplois seront potentiellement créés. L'objectif étant de favoriser les normes Ecozoning dans les aménagements à venir.

Mons a toujours été un pôle économique régional important pour le commerce. Le centre-ville compte à lui seul plus de 600 commerces et le site des Grands-Près attire chaque année près de 7 millions de visiteurs et a permis de créer plus de 1500 emplois.

Après plusieurs années de travail, le Piétonnier connaît actuellement une phase de renouveau et d'investissements importants : 70 millions d'investissements sont en cours, dont 50 du secteur privé. Une dizaine de nouveaux commerces ont ouvert cette année et une dizaine d'autres sont en projet et vont ouvrir prochainement.

L'engagement de la Majorité est clair ; la priorité sera donnée à nos deux centres villes (Mons et Jemappes).

Notre priorité va au soutien des commerces indépendants et originaux. Pour ce faire, la majorité assurera le renforcement du Fonds d'Impulsion (aide au loyer et à l'installation) afin de soutenir le commerce indépendant et original dans le centre de Mons, mais aussi ailleurs, en élargissant le fonds pour lancer de nouveaux commerces à Jemappes et dans les villages. Par ailleurs, de nouvelles cellules seront acquises via la maternité commerciale

La majorité soutiendra la création d'associations de commerçants dans les villages du Grand Mons et une meilleure coordination des actions en centre-ville sera assurée en concentrant les subsides des associations de commerçants à la GCV afin que celle-ci coordonne les actions des associations sur le terrain.

La majorité instaurera un moratoire limitant l'installation de grands commerces en périphérie et mettra en place un plan de rénovation urbaine des quartiers commerçants comprenant la création de logements aux étages des commerces

En plus de la poursuite de ces investissements, une attention particulière sera accordée aux commerces de proximité qui sont un élément essentiel du lien social dans nos 19 communes. Par exemple, le développement d'un point-service pour favoriser le retour d'un point poste, d'un distributeur d'argent et de mutuelles à Flénu sera initié. Une réflexion sera également menée sur le réaménagement de certains marchés ainsi que sur la question des marchands ambulants.

3. La propreté

Aujourd'hui, nous produisons 311 kg de déchets par an par habitant. Ces déchets coûtent cher à la collectivité et à chaque citoyen. L'objectif de la Wallonie est d'arriver à 100 kg de déchets non recyclables en moyenne à l'horizon 2025.

La majorité souhaite relever ce défi en montrant la voie à Mons !

La politique de propreté s'articulera sur 3 axes : prévention, nettoyage et répression.

En termes de prévention, la ville de Mons s'inscrira dans la démarche du zéro déchet. La commune encouragera le développement du compostage collectif et à domicile, en association avec le soutien et le développement des potagers collectifs. Elle continuera la distribution de poules.

Elle veillera à promouvoir les initiatives individuelles et collectives qui se développent déjà à Mons comme les repairs-cafés, les magasins « zéro déchet », les points de collecte pour recyclage, notamment des déchets électroniques.

En concertation avec l'ensemble des acteurs (associations, horeca, opérateurs culturels, etc) la Ville de Mons supprimera progressivement les gobelets à usage unique.

Enfin, Mons désignera dans le personnel communal, un responsable pour la gestion, le suivi et la mise en œuvre du projet zéro déchet sur le territoire communal.

Dans ses contacts avec l'Hygea la ville de Mons insistera pour étudier la possibilité d'avoir un parc à conteneur mobile qui se déplacerait dans toutes les communes du grand Mons pour y récolter les encombrants et autres déchets n'entrant pas dans les sacs ménagers.

Elle soutiendra l'arrivée de la collecte avec des poubelles à puces.

Concernant le nettoyage, malgré les efforts fournis par le personnel communal, le niveau de propreté de la Ville n'est pas encore satisfaisant. En effet, une partie des citoyens font régulièrement preuve d'incivisme en jetant leurs ordures n'importe où. Les pouvoirs publics seuls ne réussiront pas à résoudre ces problèmes s'il n'y a pas en même temps une collaboration citoyenne.

Une vaste réforme des cantonniers sera effectuée pour permettre à chaque habitant de connaître son cantonnier et garantir une équité dans le nettoyage du grand Mons

La commune organisera et facilitera des opérations de nettoyage par quartier, surtout là où des comités de quartiers existent.

Enfin, concernant la répression, celle-ci sera également renforcée grâce aux nouveaux engagements effectués dans la cellule incivilité et en utilisant des caméras dans les endroits où ont lieu des dépôts sauvages. Les travaux d'intérêt généraux seront privilégiés et mis en place au sein même du service propreté.

Mons élargira la mission de ses stewards en leur permettant de constater les infractions en matière de propreté.

4. Le logement

Le droit au logement constitue un droit fondamental qu'il convient de défendre et renforcer. Le Grand Mons dispose de 4000 logements publics occupés par 12.000 personnes, ce qui fait de Mons une ville exemplaire en la matière. Mais à nos yeux, cela reste insuffisant.

Durant la législature précédente (2012-2018), 2500 logements privés ont été construits dont 1000 maisons unifamiliales.

La nouvelle majorité PS Ecolo propose d'élargir l'offre de logements publics de qualité par la construction de 200 nouveaux logements publics à loyer modéré par « Toit et Moi » ainsi que la mise en œuvre d'un vaste plan de rénovation de nos cités sociales.

La nouvelle équipe renforcera le rôle de l'Agence Immobilière Sociale par la rénovation du site de l'ICET de Cuesmes via la construction de 68 nouveaux logements à loyer modéré.

La Ville de Mons luttera contre l'inoccupation des logements par la mise en œuvre du système de réquisition douce et contre les logements insalubres en poursuivant les marchands de sommeil devant la justice.

L'objectif sera d'inciter les grands investisseurs à réserver jusqu'à 10% de leurs nouveaux projets d'envergure (au moins 100 logements) à des logements à loyer modéré.

Enfin, afin d'augmenter l'offre de logements privés, l'objectif poursuivi par l'équipe PS Ecolo est la création de 2000 nouveaux logements privés entre 2018 et 2024 pour répondre à l'augmentation de la population et limiter les loyers.

5. L'action sociale

La solidarité est une valeur fondamentale commune partagée par les socialistes et les écologistes.

Pour la majorité, le bien-être des aînés est une priorité. Nos seniors veulent rester actifs. Il faut leur permettre d'occuper la place qu'ils

méritent dans notre société. L'autonomie et le maintien à domicile sont notre priorité pour les 17.000 Montois de plus de 65 ans.

Afin de permettre à nos aînés de rester à domicile la Majorité propose de soutenir ceux qui souhaitent rester à la maison le plus longtemps possible en renforçant certains services du CPAS comme Télé assistance et notamment ACASA, qui coordonne tous les services disponibles à domicile: aides familiales, aides ménagères, repas, soins infirmiers, taxi social, kinés, psychologues, brico-dépannage, ...

Si le maintien à domicile n'est pas possible, le CPAS proposera des alternatives de lieux de vie. C'est pourquoi une nouvelle maison de repos de 80 lits sera construite en ville ainsi que plusieurs habitats communautaires répartis sur l'ensemble de l'entité montoise et une résidence service de 25 logements.

La Ville s'engage à soutenir mobilité des aînés en développant un réseau communal de taxi-senior, vers et hors du centre-ville et en s'engageant pour l'accessibilité des lieux publics aux aînés.

La majorité propose d'encourager les initiatives culturelles, sportives et de loisirs à destination des aînés.

Afin de renforcer son engagement auprès des plus démunis la majorité propose de s'engager auprès des familles monoparentales vivant en situation de précarité et de renforcer le service SOREAL, qui récolte chaque année les invendus alimentaires des grandes surfaces et permet la distribution de plus de 200.000 colis au profit des plus démunis, grâce au réseau associatif.

La Majorité confirmera son soutien à la relance d'une antenne des Restaurants du Cœur à Mons ainsi qu'à poursuivre et développer le projet « Housing First », qui permet aux personnes sans-abri d'intégrer durablement un logement.

Enfin, l'Equipe PS Ecolo renforcera la collaboration des services communaux avec les associations en créant un accueil spécifique pour les associations, en développant les espaces disponibles pour les associations, notamment via les nouvelles salles CALVA de Ghlin, Nimy et l'extension de celle de Villers et enfin en poursuivant le soutien financier et logistique aux événements organisés par les associations du Grand Mons.

La Majorité s'engage à tout mettre en œuvre afin d'assurer une vie la meilleure possible aux personnes moins valides et à mobilité réduite. La ville s'engage également à mettre en œuvre progressivement la charte « commune hospitalière », en concertation avec les associations liées aux migrations et à l'accueil de l'autre.

En matière de santé, la Majorité estime que les Montois méritent une médecine de pointe et accessible à TOUS.

En l'espace de 15 ans, le CHU Ambroise Paré/CHP Chêne aux Haies s'est considérablement développé. Plus de 100 millions d'euros ont été investis, 700 nouveaux emplois ont été créés et de nouveaux services ouverts. L'hôpital public de la ville est cité en exemple pour sa gestion et son redressement spectaculaires. Chaque année, plus de 300.000 consultations y sont délivrées.

La majorité propose d'assurer aux Montois des soins de santé de première qualité et de proximité en poursuivant les investissements dans des équipements de pointe au CHU Ambroise Paré.

Afin de faire face au regroupement des hôpitaux imposé par le gouvernement MR/NVA, le souhait de l'Equipe PS Ecolo est de développer un pôle hospitalier fort dans notre ville. Ainsi, notre objectif est de garantir à TOUS un accès à une médecine de pointe mais surtout humaine.

6. L'enseignement, l'éducation et la jeunesse

Pour la Majorité PS Ecolo, l'objectif poursuivi pour l'enseignement fondamental communal sera de viser l'excellence.

L'Education a toujours été et restera plus que jamais une priorité majeure de la majorité. L'enseignement communal de la Ville de Mons est reconnu comme un enseignement de qualité à dimension humaine.

La neutralité de son enseignement a toujours été et restera un socle incontournable via notamment l'adhésion aux Décrets de la Communauté française des 31 mars 1994 et 17 mars 2003 relatifs à la neutralité de l'enseignement.

La majorité s'engage à :

- À maintenir, dans la mesure des possibilités liées aux normes en vigueur, des implantations scolaires de proximité, à dimension familiale.
- Réaliser le maximum afin de mettre en œuvre la gratuité de l'enseignement.
- Amener le plus grand nombre d'élèves au seuil de la réussite, soutenu en cela par des pratiques pédagogiques respectueuses des rythmes d'apprentissage des enfants, par une diversification des activités et des méthodes pédagogiques.
- Garantir l'apprentissage précoce des langues dès la maternelle, le maintien du choix des langues en 5^{ème} et 6^{ème} primaires et l'immersion linguistique à l'école communale Robert André à Flénu.
- Veiller à soutenir des nouveaux projets pédagogiques d'éveil à la culture et à la démocratie, les activités sportives ainsi que les actions qui visent à la promotion de la mobilité douce à l'école.
- Poursuivre l'offre d'un repas de midi chaud et gratuit aux élèves de plusieurs de nos écoles maternelles (projet-pilote), en privilégiant les circuits courts et en valorisant les produits locaux.
- Promouvoir les projets qui visent à une alimentation saine et équilibrée à l'école.
- Offrir la gratuité complète de l'accès aux musées pour les enfants des écoles fondamentales montoises, tous réseaux confondus.
- Continuer à garantir aux élèves, tous réseaux confondus, un accès facilité aux lieux culturels tels que les bibliothèques communales et les infrastructures sportives.
- Assurer la sécurité des élèves aux abords des écoles, tous réseaux confondus, via la présence de gardiens de la paix (sur base des effectifs disponibles)
- S'inscrire activement dans la philosophie du Pacte d'excellence en soutenant l'ensemble des directions et des équipes pédagogiques dans les missions qui leur sont dévolues.
- Poursuivre et renforcer la rénovation des infrastructures scolaires communales afin d'offrir à tous, enseignants et élèves, un cadre de vie et de travail sécurisé agréable, gage de qualité de

l'enseignement dispensé : construction d'une nouvelle école à Saint-Symphorien, Parc du Bois de Mons et Ghlin.

- Assurer et poursuivre l'enseignement de qualité mené par l'Académie de Musique, des Arts de la Parole et de Danse de la Ville de Mons, qui permet, par son offre de formations et d'événements, d'être considérée comme un acteur incontournable de la vie culturelle montoise.

La jeunesse, un bien précieux à préserver et à mettre en valeur.

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes, il est capital de favoriser leur expression et leur émancipation via des projets ambitieux.

Préserver les équilibres sociaux, encourager la dynamique participative et collective, maintenir la cohésion sociale sont autant d'axes où la jeunesse doit pouvoir jouer un rôle central.

A cet égard, la majorité s'engage à :

- Maintenir ses 4 centres récréatifs pendant les vacances d'été (3 + 1 pour enfant porteur d'un handicap)
- Soutenir le secteur des associations de jeunesse via un soutien financier et/ou logistique.
- Promouvoir l'installation de modules de jeux pour les enfants dans les villages encore non équipés, avec une priorité à Masières, Spiennes, Nouvelles, Harmignies et Saint-Denis.
- Etablir un cadastre de lieux de délasserment et de loisirs susceptibles d'accueillir les jeunes tels que le Parc de Jemappes, le site du Waux-Hall, le Domaine du Bois d'Havré, etc...

En matière d'extrascolaire une offre adaptée aux besoins des parents s'impose.

Notre société, en constante et perpétuelle mutation, a fait naître ces dernières années des nouveaux besoins. Articuler les rythmes scolaires et les temps libres des enfants au rythme professionnel des parents résonne parfois comme une équation complexe à résoudre. Une attention toute particulière sera accordée aux familles monoparentales.

La Ville de Mons s'inscrira plus que jamais dans cette volonté de garantir et d'offrir à chaque parent un accueil de qualité pour leurs enfants.

Pour atteindre cet objectif la majorité s'engage notamment à :

- Renforcer la capacité d'accueil de la petite enfance en créant notamment de nouvelles structures de pré-gardiennat, une nouvelle crèche de 49 places à Mons et de nouveaux dortoirs à la crèche de Jemappes.
- Maintenir les deux structures extrascolaires à horaires flexibles situées au Domaine d'Épinlieu à Mons et à Jemappes, ouvertes de 5h30 à 21h30, lesquelles prennent actuellement en charge le dépôt et le retrait des enfants au sein des écoles de l'entité montoise.

Enfin, en matière de lecture publique l'équipe PS Ecolo considère que les bibliothèques sont des lieux d'ouverture au monde.

La lecture constitue un merveilleux moyen d'ouverture culturelle, d'ouverture au monde et aux multiples langages sur la voie des apprentissages.

La majorité, consciente de cet aspect fondamental, continuera à promouvoir toutes actions qui s'inscrivent dans cette philosophie.

Pour se faire, la majorité s'engage à :

- Continuer à assurer le bon fonctionnement de 8 implantations communales du réseau de lecture publique montois (Jemappes, Mons-centre, Mons-artothèque, Cuesmes (réouverture à venir prochainement après travaux), Flénu, Ghlin, Havré, Nimy (actuellement en cours d'assainissement suite à l'incendie dans les caves du bâtiment), des services itinérants, des 2 Espaces Publics Numériques, ludothèque.
- Poursuivre le travail de modernisation des bibliothèques entrepris dans les sections.
- Promouvoir le site de l'ex-médiathèque devenu l'espace Biblio+, qui proposera l'accès au fonds de médias de l'ex-médiathèque et développera une promotion de la musique auprès des jeunes en lien avec les livres et la lecture.

7. La mobilité

La mobilité constitue l'un des défis majeurs de la nouvelle majorité. Par ses investissements et grâce à la réactualisation du Plan communal de mobilité, elle opérera une hiérarchisation entre les différents modes de déplacement: priorité aux piétons, puis aux cyclistes, ensuite aux usagers des transports publics et enfin aux utilisateurs d'un véhicule privé.

Ceci permettra de lutter contre l'augmentation constante des véhicules et l'engorgement des voiries (notamment en période scolaire). Les objectifs seront d'apaiser, sécuriser et rendre accessible l'espace public pour les personnes à mobilité réduite et les usagers faibles, et de réduire la pollution et atteindre les objectifs de réduction d'émissions de CO2 de 40% à l'horizon 2030.

Le changement sera progressif et adapté aux enjeux collectifs et individuels. La Ville de Mons favorisera les déplacements à pied pour les petites distances en offrant des trottoirs de qualité, en luttant contre le stationnement sauvage, en réhabilitant des sentiers et venelles après les avoir répertoriés et en les valorisant via un balisage progressif. L'affichage de plans de ville avec indication du temps de déplacement depuis et vers la Grand Place à pied ou à vélo sera prévu.

Dès 2019, un « Plan Trottoirs » établira un cadastre des trottoirs existants, évaluera leur état et définira des critères clairs (état, fréquentation des piétons, ...) pour prioriser leur réfection dans les prochains plans triennaux et dans les travaux ponctuels.

Une commission pédestre sera mise en place impliquant des citoyens, les associations, la plateforme des moins valides, les administrations et les échevins concernés.

La Majorité prévoit des aménagements cyclables progressifs qui constitueront un réseau permettant de ceinturer le centre-ville et de rejoindre toutes les communes avec des itinéraires cyclables continus.

L'équipe PS Ecolo souhaite que les besoins en matière de pistes cyclables soient établis et priorités dans un « Plan piste cyclable ». Ces besoins seront co-construits avec la commission vélo.

Les services aux cyclistes seront améliorés avec, notamment, le balisage des itinéraires et la publication de cartes pour les déplacements quotidiens et le loisir notamment grâce au réseau points noeuds, l'installation de ranges-vélos, le développement de formation dans les écoles et les administrations, l'accompagnement des néo-cyclistes dans la recherche de matériels et d'itinéraires, la poursuite des locations vélos et l'adaptation du projet de vélos partagés.

Des navettes gratuites de et vers plusieurs parkings de délestage à proximité des grands axes routiers seront mise en œuvre avec une priorité pour les transports en heure scolaire de pointe. La création de sites propres bus sera soutenue.

La Majorité souhaite que les horaires, la tarification et la fréquence des bus soient pensés avec les TEC pour faciliter la multimodalité bus-train, pour éviter les ruptures de charges, pour s'adapter aux horaires d'école et pour permettre une participation à la vie sportive et culturelle.

La ville de Mons identifiera, dans le plan communal de mobilité et en concertation avec les Montois, les voiries de quartier où la vitesse sera réduite à 30 km/h. Des zones « intelligentes » permettront d'adapter la vitesse en fonction du moment de la journée ou de la circulation sur les axes de transit. Les rues de l'intra-muros montois, les places des villages et les quartiers résidentiels seront transformés en espaces partagés au rythme des réfections nécessaires.

Lors des vacances scolaires et des fêtes de quartier, le concept de rue à jouer sera mis en place avec limitation de vitesse à 5 km/h et passage de voiture limité, sur base d'initiatives de quartier et avec consultation des riverains.

Une attention particulière sera donnée au centre-ville et à la Grand place notamment pour apaiser, partager et sécuriser l'espace.

Aux alentours des écoles, la ville de Mons augmentera la sécurité et favorisera l'accès à pieds et à vélo par des aménagements, la mise en place de rang à vélo ou à pied, la présence d'agents de prévention. Le concept de «rue scolaire» couplé à un «dépose-minute» sécurisés sera testé dès 2019.

Des parkings de délestage et de covoiturage seront développés aux abords du centre et renforcés par une signalisation efficace.

Notre volonté est clairement de développer des alternatives à la voiture, en favorisant les modes doux et les transports collectifs pour désengorger la ville aux heures de pointe. Cependant, nous sommes bien conscients de la nécessité de soutenir nos commerçants et de tenir compte des besoins de ceux qui habitent en ville. C'est pourquoi l'élargissement de l'offre de parking via le privé sera un élément important pour notre majorité. Elle sera jumelée à une initiative visant à renforcer l'attractivité du centre-ville, par l'octroi de la 1^{ère} heure gratuite dans nos parkings couverts.

La ville de Mons et son administration montrera l'exemple en terme de changement de comportement et contribuera, au travers de ses élus et de

son personnel, à utiliser les modèles de mobilité qu'elle défend dans un plan de déplacement du personnel communal.

8. Gouvernance locale et citoyenneté

La majorité PS Ecolo fait le pari de l'intelligence collective pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes.

La volonté de la nouvelle équipe est clairement d'associer les Montois aux décisions de notre Ville.

Ainsi, une commission composée de citoyens tirés au sort sera chargée de donner des recommandations sur les priorités politiques de Mons ; les grands projets montois, les principales dépenses budgétaires, ...

Nous créerons un droit politique nouveau : l'Initiative Citoyenne Communale. Elle permet d'obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens et, à défaut, qu'il le soumette à consultation populaire. Ce droit d'initiative citoyenne pourra aussi permettre à la commune de devenir une commune-levier vers d'autres niveaux de pouvoir.

La participation s'implantera dans toutes les politiques menées par la ville. En matière culturelle, le Plaza art ouvrira son Conseil d'administration aux représentants des usagers et une réflexion sera menée avec Mars en ce qui concerne la Maison Folie.

Nous renforcerons les commissions consultatives et solliciteront leur participation pour enrichir les décisions communales. De nouvelles commissions consultatives seront créées, notamment une commission pédestre.

A l'aide d'outils appropriés, l'ensemble des décisions du Collège Communal et du Conseil Communal (hors huis-clos) seront consultables par la population du Grand Mons.

Annuellement, un cadastre de l'ensemble des associations actives sur le territoire de la Ville de Mons sera disponible ainsi que les aides ponctuelles et/ou structurelles reçues par chacune d'entre elles (subside, paiement des factures énergétiques, prêt de bâtiments, etc).

Une charte associative verra le jour dans le premier semestre de la mandature.

La Majorité souhaite créer une administration mobile, pour un meilleur service aux citoyens.

Pour une administration plus proche et efficace, l'équipe PS Ecolo propose de meilleures conditions de travail pour ses agents et un accès plus facile à l'administration communale pour les citoyens.

A cet égard, le souhait de la majorité est de créer une cité administrative facile d'accès afin de regrouper l'ensemble des services (hors Buisseret).

La Ville favorisera la décentralisation des services communaux à travers un véhicule itinérant, sur le modèle de SAM (service à domicile de l'Etat-civil / Population)

Concernant le personnel, l'objectif sera de renforcer la statutarisation du personnel : en stabilisant nos meilleurs agents, nous renforcerons leur motivation et garantirons un service efficace.

Afin d'œuvrer au bien-être des agents communaux, nous mettrons en place des nouveaux outils de management pour favoriser l'épanouissement au travail. Nous proposerons l'instauration, sur base volontaire, d'1 jour de télétravail par semaine pour les agents administratifs qui ne sont pas en contact avec le public.

9. Le cadre de vie

La majorité favorisera la mixité sociale et la création d'espaces de rencontre conviviaux. Afin d'atteindre cet objectif, chaque Montois devra avoir la possibilité d'accéder, à pied, à des lieux publics où la nature, des jeux sécurisés pour enfants et espaces de convivialité se côtoieront. Les espaces ruraux ne seront pas oubliés dans cette démarche. Dans toute la mesure du possible, une démarche participative devra être mise en place. Un réseau de points d'eau potable sera créé au sein même de ces espaces verts et parcs. Les parcs historiques de la ville (Waux-Hall, Parc de Jemappes, ...) ne seront pas oubliés et participeront pleinement à ce redéploiement de la nature en ville.

Ces espaces verts publics et arborés, gérés différemment ou nouvellement créés apporteront une réponse efficace pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriseront la biodiversité. Le Collège mettra la priorité sur la réfection des squares Roosevelt, Saint Germain et du Waux Hall, ainsi que les Parcs de Ghlin et Jemappes. Pour ce faire, la majorité favorisera également les projets urbanistiques où les arbres et espaces verts seront prédominants. Les essences choisies répondront à des critères durables (indigènes, mellifères, ...) afin que ces espaces contribuent au maillage

écologique du territoire. La conception de ces projets urbanistiques répondra également aux critères de gestion de l'eau et à la lutte contre l'imperméabilisation des sols.

Les projets participatifs et citoyens qui contribueront à ces objectifs de biodiversité et de convivialité seront privilégiés. Afin de répondre à cet objectif, le Plan Communal de Développement de la Nature sera relancé afin de pouvoir bénéficier des subsides de la région wallonne prévue à cet effet. Une publicité sera également réalisée afin de promouvoir l'ensemble des incitants wallons de développement de la biodiversité (haies, vergers, ...).

Afin d'avoir un état des lieux global de la biodiversité du territoire et du maillage écologique du Grand Mons et en partenariat avec nos universités, une étude du réseau écologique sera lancée, comme préalable à la création de ce PCDN.

Enfin, la ville augmentera progressivement les investissements dédiés aux réfections de voiries et trottoirs pour atteindre deux millions d'euros/an en fin de législature.

10. Le sport

Durant la législature 2012-2018, un montant record a été investi dans les infrastructures sportives montoises : 28 millions d'euros. De plus, la construction des installations du football de Cuesmes et du rugby de Mons est en cours.

À Mons, 217 clubs sportifs sont référencés, regroupant pas moins de 1500 bénévoles et de 15.000 affiliés dans 68 disciplines.

La majorité propose de poursuivre la construction d'infrastructures sportives de qualité et de proximité.

En fonction de nos capacités budgétaires, nos priorités seront les suivantes :

- La construction d'un nouveau Hall omnisports à Cuesmes, en plus de l'existant
- La rénovation du Hall omnisports de Flénu
- Le réaménagement et la remise aux normes de la piscine de Cuesmes
- La construction d'une infrastructure pour le Club de Hockey « Askalon »
- La mise en œuvre du projet de l'AEDEC à Hyon
- La création d'un complexe dédié à la gymnastique sportive

- La mise à niveau des installations du club de football de Saint-Symphorien et de, progressivement, tous les clubs de l'entité.

La majorité souhaite recenser l'ensemble de l'offre en activités sportives et la promouvoir (site internet de la ville, invitation des clubs dans les écoles, ...).

L'objectif clair est de favoriser l'accès à toutes et tous indépendamment de sa situation socio-économique ;

La majorité propose dans ce cadre :

- D'aménager des aires de sport gratuites, en plein air
- De mettre en place un tarif avantageux pour les habitants du Grand Mons à la piscine de Cuesmes (la piscine du Grand Large étant gérée par un privé)

Enfin, le souhait de l'équipe PS Ecolo est d'encourager la création d'un grand club de football régional, rayonnant sur Mons et le Borinage, à l'image de notre club de basket, intégrant une école de jeunes performante.

11. Le Tourisme

Le développement touristique est à la fois pourvoyeur d'emplois directs et renforce le rayonnement de Mons.

De nombreuses réalisations peuvent déjà être mises en avant : la construction du Palais des Congrès, du nouvel office du tourisme, de sa nouvelle boutique, des nouveaux musées ou encore la fin de la rénovation du beffroi. Notre objectif est de faire de Mons un pôle touristique majeur en Wallonie.

L'équipe PS Ecolo exploitera le potentiel exceptionnel du Grand Large par le développement d'un pôle sports/loisirs et la valorisation des berges de la Haine.

La nouvelle majorité poursuivra la politique des Grandes expositions, qui profite aux commerces locaux.

L'objectif étant de développer Mons comme destination de City-Trip, en valorisant les atouts de la région : sites UNESCO (Beffroi, Minières de Spiennes), Patrimoine UNESCO (Ducasse de Mons), Musées, Maison VanGogh, PASS, Pairi Daiza...

Nous solliciterons les autorités de l'aéroport de Charleroi afin d'installer une liaison bus Mons - Aéroport de Charleroi pour les Montois comme pour les touristes. Enfin, nous développerons une infrastructure d'accueil pour les mobilhomes/motorhomes et finaliserons la réouverture du camping.

12. La Culture

Le tissu culturel du Grand Mons regorge d'associations de terrain et d'artistes qui doivent être soutenus et mis en valeur. C'est notre priorité pour la législature 2018-2024.

La nouvelle programmation populaire du Théâtre royal, la poursuite des grandes expositions au BAM et des expositions d'artistes régionaux, de même que les nouveaux musées et les activités du Grand Huit dans les Villages participent à l'épanouissement des Montois.

Notre statut de Capitale Européenne de la Culture offre de nouvelles perspectives culturelles accessibles à tous.

L'équipe PS Ecolo souhaite renforcer l'accès à la culture pour tous. La Ville de Mons instaurera la gratuité dans les musées communaux pour les jeunes de moins de 25 ans et les personnes de plus de 65 ans.

Un tarif préférentiel pour les Montois afin d'avoir accès aux sites culturels et patrimoniaux sera mis en place.

La nouvelle programmation populaire du Théâtre Royal sera poursuivie et renforcée.

La culture dans les villages sera garantie en décentralisant les expositions et en travaillant dans les communes du Grand Mons à travers la poursuite du Grands Huit avec les associations locales.

La nouvelle majorité souhaite créer une « maison des artistes », lieu ouvert et auto géré par des artistes régionaux mis à disposition par la ville.

La rénovation complète du Plaza Art, pour maintenir une offre de films alternative en ville sera poursuivie.

La nouvelle équipe souhaite donner une identité culturelle à la Ville à travers l'installation d'œuvres d'art et la collaboration avec des artistes de rue et en renforçant la mise à disposition de locaux pour les associations.

Enfin, la Ville de Mons sera particulièrement attentives aux collaborations menées avec différents opérateurs culturels tels que Mars, l'ORCW et encore, la Fondation Mons 2025.

13. Marchés Publics

La Ville de Mons orientera ses achats publics vers des achats durables, respectueux de normes environnementales, sociales et éthiques. Pour ce faire, le prix ne sera plus l'unique critère d'attribution. Il sera notamment complété par des critères de performance environnementale, énergétique et sociale et, le cas échéant, par l'ensemble des coûts liés au cycle de vie du produit.

En ce qui concerne les marchés publics de travaux, la Ville veillera à la prise en compte, à l'application effective lors de l'exécution des marchés et au contrôle des dispositions de la charte contre le dumping social. La ville veillera systématiquement à inscrire dans ses cahiers de charge sa préférence pour des matériaux socialement et écologiquement durables.

La ville s'engage à procéder à un état des lieux de son budget ordinaire d'achats de fournitures et de services durables et éthiques et à augmenter progressivement ce pourcentage.

Pour y parvenir, la Ville mettra en place une politique de formation et d'accompagnement du personnel en charge des achats et des marchés publics en veillant à y associer des juristes et des associations spécialisées dans les différentes filières à risques ou domaines d'interventions (écologiques, sociaux, éthiques).

La Ville mettra également en place une politique de sensibilisation et de formation aux particularités d'utilisation des fournitures concernées afin de promouvoir quand c'est possible une consommation moindre, une réutilisation et un recyclage de ces produits.

14. Bien-être animal

Pour la majorité, la protection des animaux est un sujet important. Dans notre société moderne, toute souffrance animale doit être proscrite. La prise en compte systématique du bien-être des animaux au sein de l'action communale apparaît donc comme un sujet de société.

La majorité propose de sensibiliser les plus jeunes au travers des activités menées avec les écoles communales.

La nouvelle équipe souhaite soutenir et collaborer avec certains refuges et à mettre en œuvre de nouvelles actions favorisant le bien-être animal.

15. Energie

Soucieuse de réduire les dépenses énergétiques, la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de CO₂, la majorité PS-Ecolo mènera une politique énergétique ambitieuse axée sur la réduction des besoins en énergie, sur les économies d'énergie et sur le développement des énergies renouvelables.

Dans cette perspective, la majorité s'engage à :

- mettre en œuvre le plan POLLEC visant à réduire de 40% les émissions de GES à l'horizon 2030, avec une cellule opérationnelle et transversale au sein de l'administration pour piloter le Plan d'Action d'Energie Durable (PAED)
- Agir, après un audit énergétique généralisé, sur la consommation énergétique de son parc de bâtiments, grâce à des systèmes de Tiers investisseurs, des contrats de performance énergétique et des subsides UREBA
- Adopter la norme « Zéro énergie» pour toute nouvelle construction et la norme « Basse Energie » pour toute rénovation d'un bâtiment communal
- développer l'énorme potentiel géothermique pour chauffer des bâtiments existants ou futurs (Hôpital Ambroise Paré, serres communales, cité administrative,...) mais également d'envisager la production d'électricité continue à l'aide de forage profond
- développer l'utilisation de bois et de matière organique pour des réseaux de chaleur, la cogénération, le solaire thermique, le photovoltaïque et l'éolien
- renforcer la cellule Energie à hauteur des missions à mener
- assumer un rôle de facilitateur des économies d'énergie (information via les maisons de quartier, guichet de l'énergie, primes à l'isolation) et du développement des énergies renouvelables pour ses citoyens et ses entreprises (achats groupés d'énergie, coopérative énergétique locale, accompagnement pour subventions AMURE)
- lutter contre sur la précarité énergétique par l'accompagnement des ménages par le CPAS, par la réalisation d'un cadastre énergétique et

par l'identification des actions d'amélioration des logements publics mis en location

16. Urbanisme et Patrimoine

L'équipe PS Ecolo souhaite améliorer l'efficacité administrative via la mise en place d'un guichet d'accueil urbanistique composé d'agents architectes afin d'accélérer les avis remis sur les projets des particuliers.

La Ville de Mons simplifiera le guide communal d'urbanisme (GCU) pour en faciliter la lecture et son appropriation par le grand public.

Le renforcement de la cellule d'accueil des investisseurs afin de consolider l'attractivité de la Ville auprès des grands investisseurs sera une priorité. La ville veillera tant au rayonnement de ses projets d'urbanisation qu'au développement de services de proximité.

Une collaboration accrue avec la Faculté d'architecture de l'UMons sur le style architectural des nouveaux projets sera également poursuivie.

Enfin, pour protéger et restaurer l'exceptionnel patrimoine montois pour la période 2018-2024, la priorité de l'équipe PS Ecolo portera sur la restauration de la façade de l'Hôtel de Ville et de la tour du Val des Ecoliers. La Ville poursuivra les opérations de rénovation urbaine engagées à Mons et Jemappes.

De même, la rénovation des anciennes Maisons communales de Flénu, Nimy et Hyon seront entamées ou menées à bien.

17. Agriculture et alimentation

La majorité PS-Ecolo souhaite promouvoir les bonnes habitudes alimentaires, mettre en valeur la vie agricole de l'entité, soutenir une agriculture vivrière de proximité et de filières de distribution courtes pratiquant des prix justes et raisonnables et renforcer le partenariat concret entre le CPAS et l'ensemble des acteurs de lutte contre la grande précarité.

La Ville de Mons développera la consommation de productions locales bio et encouragera les filières courtes

Elle soutiendra le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et permettra au citoyen de se réapproprier sa production

et son alimentation via notamment la promotion des potagers collectifs ou des jardins groupés.